

■ **Milani Mario**, à Lausanne, gypserie, peinture et pose de papiers peints (FOSC du 20.04.1994, p. 2137). Le titulaire n'étant plus soumis à inscription (art. 54 ORC), la raison est radiée.
Journal no 3051 du 19.03.2002
(00398596 / CH-550.0.057.215-1)